

## REGLEMENT

**L' U.S.Plaisance Cyclisme organise une épreuve cycloportive  
"A Travers les Vignobles de Plaimont" le dimanche 15 février 2015  
L'itinéraire empruntera routes départementales et chemins de communes  
du Vignoble Ouest du Gers.**

### **Article 1: PARCOURS 2 circuits de 109 km et 70 km.**

### **Article 2: PARTICIPATION et CLASSEMENT**

La cycloportive est ouverte aux licenciés toutes fédérations, non licenciés (sur présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique cycliste de compétition de moins de 3 mois), hommes ou femmes

### **Article 3: DEPART**

Le départ fictif sera donné devant le Foyer Rural de BEAUMARCHES (5 km de Plaisance) à 12 h. 30 pour le parcours 109 km et 12 h 50 pour le parcours 70 km

Les dossards seront à retirer le matin de l'épreuve à partir de 9 h.

### **Article 4: ASSISTANCE / SECURITE**

1 centre de protection civile, motards escorte, signaleurs aux carrefours.

**Le port du casque à coque rigide est obligatoire pendant toute l'épreuve.**

**Tous les concurrents devront respecter scrupuleusement le code de la route.**

Chaque concurrent doit avoir pris connaissance du présent règlement qui sera affiché à la remise des dossards.

Aucun véhicule extérieur à l'organisation ne sera autorisé sur le parcours pendant le déroulement de l'épreuve.

Une assistance radio (fréquence 155.025) sera mise en place sur l'ensemble des parcours.

Un camion balai fermera l'épreuve à une moyenne de 25 km/h.

### **Article 5: CLASSEMENT**

**Le classement informatisé sera réalisé pour les cycloportifs par la Ste Chrono Start** et affiché à l'issue de la cycloportive.

Les résultats sur [www.usp-cyclisme.com](http://www.usp-cyclisme.com)

### **Article 6: RECOMPENSES**

Boissons chaudes à l'inscription -Douches -Casse croûte à l'arrivée - Bouteilles Vin – Lots divers.

La remise des prix au Foyer de BEAUMARCHES vers 17 h 00.

### **Article 7: JURY DES COMMISSAIRES**

Le jury se réserve le droit de prendre toutes les dispositions ou faire toutes les modifications dans les cas non prévus.

### **Article 8: PHOTOS – VIDEOS – SITE INTERNET**

J'autorise l'U.S.Plaisance Cyclisme à disposer de mon image sur support photo et vidéo et sur le site internet pour d'éventuelles utilisations de promotion de l'épreuve.

### **Article 9: HORAIRES ET SECURITE**

Les concurrents engagés sur les 2 circuits n'auront pas de barrière d'horaire.

### **Article 10 : CATEGORIES**

<b>A</b>	Hommes (FFC 1-2-3) (FSGT 1-2) (UFOLEP 1)
<b>B</b>	DAMES 16 à 34 ans
<b>C</b>	DAMES 35 ans 45 ans
<b>D</b>	DAMES 45 ans et plus
<b>E</b>	CADETS 16 à 17 ans (petit parcours uniquement)
<b>F</b>	JUNIORS 17/18 ans
<b>G</b>	HOMMES 19 à 29 ans
<b>H</b>	HOMMES 30 à 39 ans
<b>I</b>	HOMMES 40 à 49 ans
<b>J</b>	HOMMES 50 à 59 ans
<b>K</b>	HOMMES 60 ans 65 ans
<b>L</b>	HOMMES 66 ans et plus
<b>M</b>	TANDEMS
<b>N</b>	HANDISPORT